

**HGGSP THEME 3 - HISTOIRE ET MÉMOIRES**

**AXE 1 - HISTOIRE ET MÉMOIRES DES CONFLITS (6 heures + 1 heure battement)**

**PROGRAMME**

**AXE 1 : Produire et diffuser des connaissances**

- Un débat historique et ses implications politiques : les causes de la Première Guerre mondiale.
- Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie.

**(H1)**

**ACCROCHE** - Le **11 novembre 2020**, un siècle après l'inhumation du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris, l'écrivain et poilu **Maurice Genevoix** (1890-1980) est entré au Panthéon. A travers cet homme, qui fut un grand témoin du conflit (qu'il a raconté dans de nombreux textes, dont *Ceux de 14*), ce sont les millions de soldats français de 14-18 qui ont été honorés. Cet exemple témoigne :

- de **l'importance que la mémoire française accorde** toujours à la Grande Guerre (*commémorée très régulièrement : le Centenaire du conflit ayant été un point d'orgue*).
- de **l'impact que les travaux historiques ont sur les mémoires** : les écrits de Maurice Genevoix avaient en effet été en partie censurés dans les années 1920, car ils montraient la réalité des combats et, plus encore, relatait des scènes de paniques, que la mémoire officielle a longtemps cherché à étouffer, avant que l'histoire n'étudie le vécu des soldats à partir des années 1950.

**INTRODUCTION [A LIRE]** - Les **CONFLITS** (cf. thème II) et leur **HISTOIRE** sont durablement **inscrits dans la mémoire** collective des sociétés et dans les mémoires individuelles : s'agissant de période sombres et douloureuses, elles marquent durablement les groupes qui y ont pris part. Elles donnent souvent naissance à une **mémoire officielle de la part des gouvernements**, qui entendent étouffer tout ce qui pourrait diviser les populations. Elles génèrent aussi des refoulements (mémoires occultées), des tensions entre les groupes mémoriels (*anciens combattants, dirigeants, civils, etc.*) mais aussi, parfois, des tensions internationales (*comme entre la Turquie et de nombreux pays occidentaux à propos du génocide arménien*). **Le travail de l'historien est donc essentiel** : il doit produire le récit objectif de ces conflits pour contribuer à dépassionner les mémoires (*mémoires qu'il étudie, mais qu'il doit mettre à distance*). La **Première Guerre mondiale** (1914-1918) et la **guerre d'Algérie** (1954-1962), qui ont alimenté de vifs débats (géo)politiques et mémoriels, ont ainsi fait l'objet de nombreux travaux historiques.

**PROBLÉMATIQUE** - Comment les mémoires des conflits se sont-elles progressivement construites ? Comment les historiens ont-ils contribué à les faire évoluer ?

NOTE - Possibilité de réfléchir aussi aux mémoires de la Seconde Guerre mondiale, à partir de ce qui en a été dit en introduction du Thème, de l'Axe conclusif, et de cette vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=QVPwopD5bDY>

## I/ HISTOIRES ET MÉMOIRES DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

### A - Les causes de la Première Guerre mondiale : un débat aux enjeux complexes

✓ 1 - Une controverse très précoce

**JALON 1**

**DES CAUSES MULTIPLES - DIAPO : CARTE 1 p. 178** : Rappel rapide : Les causes du conflit sont multiples. L'attentat de Sarajevo commis contre l'héritier de l'Empire d'Autriche-Hongrie a excité des tensions plus profondes : rivalités coloniales et territoriales, tensions nationalistes, courses aux armements, etc. L'engrenage des alliances nouées dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle entre les membres de la Triple Entente (France, Russie, Grande-Bretagne) et ceux de la Triple Alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie) a entraîné l'Europe dans un conflit dont l'ampleur n'avait été imaginée ni désirée par les gouvernements (BILAN : 10 millions de morts / 70 millions de mobilisés : cf. DIAPO).

**AUCUN RESPONSABLE ? IMAGE 2 p. 179 HACHETTE** : La question des responsabilités dans le déclenchement du conflit se pose dès le début, d'autant qu'aucun Etat n'a revendiqué la responsabilité de la guerre. Celle-ci s'éternisant, chaque pays belligérant tente de justifier les sacrifices imposés en rejetant la faute sur l'ennemi et se présente comme l'agressé menant une guerre défensive ou une « guerre du droit ». Ainsi les opinions publiques des différents pays sont durablement marquées par cette idée de leur « non-responsabilité ».

→ Cf. AFFICHE p. 180 HACHETTE : relevez les éléments montrant que l'entrée en guerre est considérée comme une agression allemande L'affiche de 1917 proclame « Attaqués, nous ne faisons que nous défendre » et multiplie les arguments d'une responsabilité allemande (« La guerre est l'industrie nationale de la Prusse » est une allusion à la guerre de 1870 et les soldats à droite montrent la croissance continue de ses forces durant des siècles. L'Allemagne est présentée comme une pieuvre militariste voulant contrôler la Mitteleuropa, la France, le Royaume-Uni).

**UN ENJEU DE LA PAIX EN 1919** - Quand l'armistice est signé le 11 novembre 1918, il faut construire la paix. L'Allemagne, défaite mais non écrasée, n'est pas invitée aux négociations à Paris. Elle est obligée d'accepter le Traité de Versailles (1919) et particulièrement son article 231 qui déclare l'Allemagne et ses alliés coupables des pertes et dommages subis par les alliés, justifiant ainsi de très lourdes réparations (le texte initial prévoyait que l'Allemagne paye l'équivalent de 3 fois son PNB de 1913). Cette responsabilisation de l'Allemagne est dénoncée vivement : le traité apparaît comme un DIKTAT, tant par les diplomates, les dirigeants que par l'opinion publique allemande.

→ TEXTE 2 p. 180 + IMAGE 3 p. 181 : Montrez que, dès 1919, l'Allemagne refuse d'assumer la responsabilité du conflit. Cette commission d'historiens Allemands, pour peser sur le traité, estime de manière diplomatique que le « risque de guerre avait été envisagé », mais sans la volonté de déclencher une guerre générale. Elle met en accusation l'empire russe et ses courants PANSLAVISTES. La caricature de Thomas Heine est plus directe et brutale. Les quatre vainqueurs veulent la mort de l'Allemagne, car ils veulent une victime, et les délibérations du Congrès de la paix sont hypocrites.

NOTE - En France, l'unanimité à propos d'une « responsabilité unique de l'Allemagne » se fissure très tôt. Ainsi des pacifistes comme Mathias Morhardt, secrétaire de la Ligue des droits de l'homme, cherchent à montrer que Poincaré (Président de la République de 1913 à 1920) a toujours mené une politique de haine contre l'Allemagne, avant 1914 et après 1918. Mais ce courant, porté aussi par les communistes, est minoritaire.

(H2)

✓ 2 - L'apport de l'**HISTORIOGRAPHIE** au débat

**JALON 1**

Au départ, la **mémoire du déclenchement de la Grande Guerre** dans les différents pays belligérants est **relativement simpliste** : l'Autre est responsable. Cette **mémoire, autant officielle que populaire** (*ce discours a été largement relayé par les propagandes militaires*), évolue tout au long du XXème siècle, grâce aux travaux des historiens. *Ceux-ci s'en emparent car cette **question est devenue**, suite au Traité de Versailles (lui-même facteur de tensions), une question très politique*

→ **EN FRANCE** - Dans les **années 1920**, le récit élaboré par les dirigeants politiques et militaires mais aussi par des historiens et des anciens combattants défend la **thèse de la culpabilité allemande**. La mémoire et l'histoire se rejoignent donc durant cette première phase.

Dans les **années 1930**, quelques évolutions sont toutefois permises par les historiens qui, alors, étudient la guerre d'un point de vue politique et diplomatique (*on étudie alors la guerre « vue d'en haut » : l'histoire se focalise sur le jeu des responsables politiques et militaires*). Ainsi des **intellectuels pacifistes et marxistes**, minoritaires, analysent la marche à la guerre comme le choc inévitable des impérialismes européens : selon eux il n'y a pas d'Etat responsable, mais une idéologie coupable, l'impérialisme (*volonté de dominer d'autres populations et/ou territoires*).

Les **historiens travaillent difficilement** : ils doivent composer avec le manque de sources (*archives secret défense*) et avec la surabondance des mémoires. Certains historiens parviennent malgré tout à **émettre des hypothèses**, qui ne correspondent pas forcément aux attentes du pouvoir et de la population. Par exemple l'historien **JULES ISAAC** écrit en **1933** *Un débat historique. Le problème des origines de la guerre*.

**TEXTE 4 p. 181 : LECTURE = QUESTION** : En quoi ce texte révèle-t-il une évolution de la perception de la responsabilité de l'Allemagne dans le déclenchement de la Grande Guerre ? *Dès les années 1930, à partir de travaux sur les sources, des chercheurs abandonnent l'idée d'une responsabilité unique au profit de responsabilités partagées. Jules Isaac n'évoque plus l'Allemagne seule mais les « Empires centraux », soulignant donc le rôle de l'Autriche-Hongrie. Mais, dans cette lecture, les Allemands ont toujours le rôle majeur « dans ce partage (inégal) des responsabilités ». Ce texte rend compte, de plus, d'un changement de perception de la part des dirigeants, et de l'opinion publique (il s'inscrit dans le contexte du **rapprochement franco-allemand** des années 1924-1930).*

→ **APRES LA 2GM, DES DÉBATS EN ALLEMAGNE** - Après la Seconde Guerre mondiale, la mémoire du déclenchement de la Grande Guerre évolue en Allemagne, dans un double contexte : celui de la **culpabilité nationale** suite aux horreurs perpétrées par le pouvoir nazi, et celui de la **construction européenne**. **Avant 1939**, en Allemagne, les historiens et le pouvoir nazi dénonçaient « le mensonge de la culpabilité allemande » (*Kriegsschuldläugé*) et insistaient sur la responsabilité franco-russe (*ce qui permettait de dénoncer le traité de Versailles*). En **1961**, la thèse de l'historien de la R.F.A. **FRITZ FISHER**, développée dans *Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale 1914-1918*, marque une **rupture**.

**TEXTE 1 p. 182 : LECTURE + QUESTION** : Pourquoi l'ouvrage de Fritz Fisher a-t-il suscité des débats lors de la publication ? *Le livre de Fritz Fischer suscite des débats en 1961 car même s'il **explique que les belligérants avaient tous « leur part de responsabilité »**, il nuance la thèse dominante en Europe occidentale depuis les années 1930 d'une « responsabilité partagée ». Il rompt surtout avec*

*l'historiographie traditionnelle en Allemagne qui réfute sa seule responsabilité. Il explique que l'Empire allemand menait déjà avant 1914 une politique d'expansion en partie responsable de plusieurs crises. En 1914, elle aurait « souhaité et appuyé la guerre austro-serbe », ayant donc une « part décisive de la responsabilité historique de la guerre mondiale ». En définitive il démontre le **caractère impérialiste et belliciste du II<sup>nd</sup> Reich**, et estime que ce militarisme est responsable du nationalisme nazi.*

**APPORT** - Ce livre suscite une **CONTROVERSE** en Allemagne. Certains historiens publient des articles dans lesquels ils estiment, au contraire, que le chancelier allemand aux responsabilités en 1914 était un fervent défenseur de la paix ayant, au final, échoué.

→ **ET AU XXI<sup>ème</sup> SIECLE ?** Depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, la **communauté historique ne débat plus de culpabilité ni de responsabilité**, car la question a perdu son caractère politique, surtout depuis la réalisation de la réconciliation franco-allemande depuis les années 1960. Grâce aux **sources désormais en libre accès**, les historiens s'accordent à voir un **enchevêtrement d'origines** dans le choc de l'été 1914. Ils ont aussi montré de quelle manière les **peuples avaient soutenu leurs gouvernements** dans la marche à la guerre.

Ces conclusions scientifiques ont **impacté les mémoires** : d'après un sondage mené en 2014, 59 % des Allemands sont convaincus de l'absence de responsable principal dans le déclenchement de la Grande Guerre. C'est ainsi qu'en **2013**, le livre *Les Somnambules* écrit par l'historien australien **Christopher Clark** connaît un grand succès en Allemagne : il affirme une responsabilité collective et minimise la responsabilité allemande (*il insiste sur le rôle de la Serbie et surtout de tous les dirigeants européens qui se sont dirigés vers la guerre comme « des somnambules »*).

**ENJEUX POLITIQUES ?** Ce recul de la « culpabilité allemande » sert d'ailleurs aujourd'hui d'argument politique majeur en faveur d'un réajustement de la place de l'Allemagne dans le monde (pays privé de siège permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU, etc.).

**BONUS TEMPS : Lire le TEXTE 2 p. 182** : Selon Christopher Clark, pourquoi la thèse de la « culpabilité allemande » développée par Fischer s'explique-t-elle en grande partie par le contexte dans lequel il a rédigé son ouvrage ?

### (H3)

#### B - Histoire et mémoire de la Grande Guerre : autres débats, autres enjeux

##### ✓ 1 - La mémoire du conflit : facteur de paix, facteur de divisions

→ La mémoire des souffrances endurées durant les temps de guerre peut permettre de **DEPASSER LES TENSIONS INTERETATIQUES**. C'est surtout vrai **après 1945** : les **groupes de mémoire** (cf. photo 3 p. 182 HACHETTE) et les **gouvernements utilisent les symboles** des destructions pour rétablir des relations apaisées entre les peuples. Ainsi la **France et l'Allemagne** s'appuient sur le souvenir de la Grande Guerre pour sceller leur rapprochement (*De Gaulle rencontre Adenauer devant la cathédrale de Reims, détruite par les Allemands pendant la 1GM / Helmut Kohl et François Mitterrand en 1984, se prenant la main devant l'ossuaire de Douaumont, dans la région de Verdun*).

→ Les mémoires des conflits peuvent aussi conduire à des **RAPPROCHEMENTS INSTITUTIONNELS**. En Europe de l'Ouest, les massacres de la Seconde Guerre mondiale et le souvenir de la Grande Guerre conduisent à prendre conscience de la **nécessité d'une unité**. La création en **1950** de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) poursuit cet objectif.

→ A l'inverse, la mémoire de la guerre peut être instrumentalisée pour **CONVAINCRE LES OPINIONS PUBLIQUES DE LA NECESSITÉ D'UN NOUVEAU CONFLIT**. Le **parti nazi**, dans l'opposition durant les années 1920, **se présente comme l'héritier des combattants** de la Grande Guerre qui auraient été trahis par l'armistice de 1918 acceptée par la nouvelle République de Weimar (*dans un contexte de fin de l'Empire et de tentatives de soulèvements communistes à Berlin*). Les **dénonciations du DIKTAT** de Versailles et du « mensonge de la culpabilité allemande » sont largement encouragées sous le nazisme : elles flattent l'opinion publique allemande tout en justifiant un réarmement.

→ La mémoire de la Première Guerre mondiale pèse encore **AUJOURD'HUI SUR LA GÉOPOLITIQUE MONDIALE**. Le **refus par la Turquie de reconnaître le génocide des Arméniens** (1915-1916) perpétré par l'Empire Ottoman pendant la Grande Guerre isole diplomatiquement la Turquie (*ce génocide est reconnu par la France depuis la **LOI MEMORIELLE** de 2001 : il l'est désormais par une trentaine d'États, dont les États-Unis depuis 2019, grâce aux travaux des historiens et à la mobilisation des groupes de mémoire des descendants des victimes arméniennes*).

##### ✓ 2 - Le travail des historiens sur la Grande Guerre

→ **NOUVEAUX OBJETS DE RECHERCHE** - Longtemps, **l'histoire du conflit a été dominée par les questions diplomatiques, militaires** ou économiques (*avec, donc, l'étude de la question des responsabilités dans le déclenchement*). A partir des **années 1950**, l'histoire du conflit devient sociale et s'intéresse davantage au **vécu collectif des combattants** (*d'autant que des archives deviennent accessibles et que les vétérans du conflit arrivent à l'âge de la retraite et sont soucieux de transmettre leurs témoignages au soir de leur vie : ces « mémoires individuelles » servent de sources précieuses aux historiens pour construire leur étude du vécu collectif du conflit*).

A partir des **années 1980**, les historiens étudient les violences de guerre, les conditions de vie des soldats mais aussi de l'arrière, et s'intéressent **davantage à l'individu** (*histoire culturelle*).

**Plus récemment**, de nouveaux champs de la recherche ont été ouverts, comme **l'histoire du genre** (*étude des relations entre hommes et femmes lors des conflits, du viol comme pratique de guerre, de l'histoire des enfants et des adolescents, etc.*).

→ **CONTROVERSES ENTRE HISTORIENS** - L'étude de la Première Guerre mondiale génère des **débats nombreux**. Par exemple, pour l'historien américain **George L. Mosse** en **1990**, en banalisant la destruction de masse, la guerre aurait généré une « **BRUTALISATION** » des sociétés européennes, en les accoutumant aux violences physiques et psychologiques de la guerre. Cette notion **permettrait de comprendre le maintien d'une violence importante durant l'entre-deux-guerres** (putsch, assassinats, milices, combats de rue), voire l'arrivée au pouvoir des régimes autoritaires en Europe. **Cette analyse a été contestée par d'autres historiens** car dans plusieurs autres pays (aux régimes démocratiques plus anciens), les années 1920 voient plutôt le pacifisme et se développer.

Les **débats sont aussi d'ordre méthodologiques**. Certains historiens ont vu dans les réécrits des événements de l'été 1914 la preuve d'une pleine adhésion des soldats à la guerre dès son déclenchement (*réécrits de soldats rejoignant leurs régiments en chantant La Marseillaise*). Pour d'autres, l'historien ne peut pas avoir accès aux consciences de l'individu sur la seule base de ses actions : celles-ci ne disent rien de la conviction profonde du soldat, qui chante peut-être par imitation et par soumission à l'ordre. Ici, le **recours aux témoignages (mémoires)** des derniers combattants vivants **devient primordial pour éclairer l'historien**.

### ✓ 3 - L'importance du Centenaire (2014-2018)

Dès **2012** est lancée en France la **Mission du centenaire 14-18**. Rassemblant de nombreux historiens, elle initie des projets scientifiques, artistiques, commémoratifs et pédagogiques nombreux, à toutes les échelles (nationale, internationale). La **mémoire du conflit est réactivée**. Son histoire aussi. Ainsi une « **grande collecte** » **est organisée** avec succès pour inciter les gens à venir déposer leurs archives privées : ces documents privés sont autant de sources nouvelles pour les historiens.

Le centenaire permet aussi de faire **émerger une mémoire internationale du conflit**. Longtemps, la guerre était restée une affaire surtout européenne. À l'occasion du centenaire, de l'Inde à l'Australie, en passant par la Nouvelle-Zélande, le Canada et même l'Amérique latine, le souvenir de la Grande Guerre est commémoré partout.

(H4)

**II/ MÉMOIRES ET HISTOIRE D'UN CONFLIT : LA GUERRE D'ALGÉRIE**

**JALON 2**

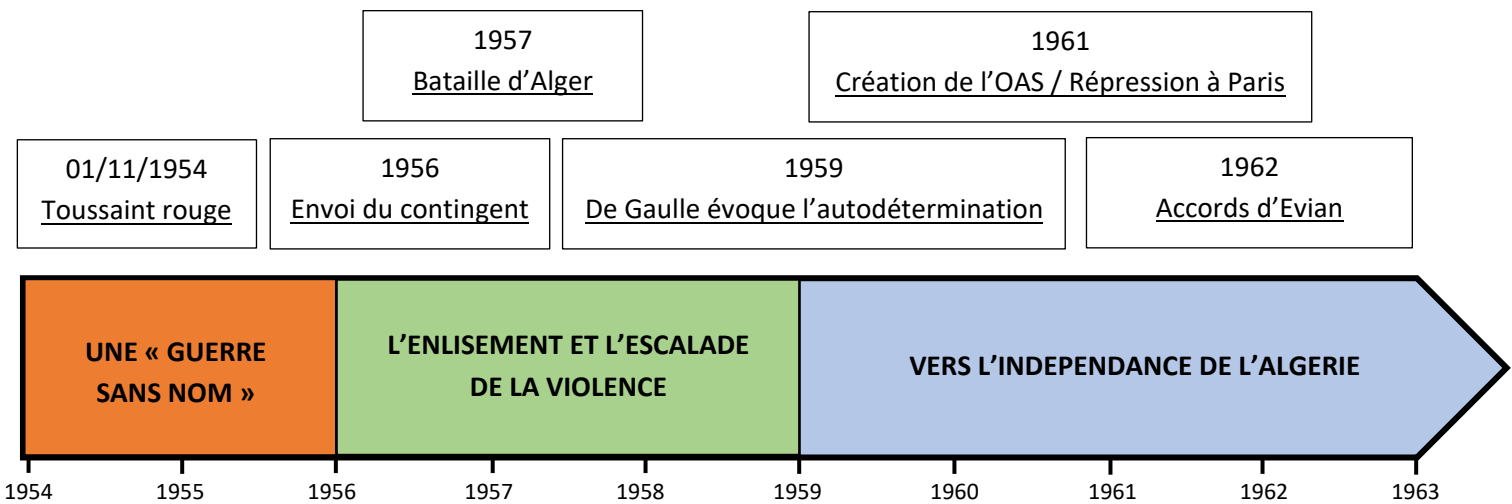
A - Une guerre de décolonisation qui ouvre des blessures nombreuses

✓ 1 - Un conflit long et complexe

A partir du XIXème siècle, les puissances européennes ont fondé leur prestige sur leurs possessions coloniales. Lors des **décolonisations**, il est donc difficile pour les gouvernements comme pour les opinions publiques des métropoles d'accepter un recul qui est souvent vu comme un déclin.

Les décolonisations sont donc le plus souvent accompagnées de violences. Toutes n'ont pas été des guerres (ex : l'Inde, colonie britannique qui accède pacifiquement à l'indépendance en 1947).

[CARTE p. 184] Parmi ces décolonisations difficiles, de **1954 à 1962**, la France a mené en **Algérie** une guerre qu'elle a longtemps refusé de nommer, préférant évoquer des « opérations de pacification » ou les « événements d'Algérie » [DISTRIBUER LE FOND DE CHRONOLOGIE] :



- En **1954** : des nationalistes algériens créent le **FLN** et organisent le début de l'insurrection (sous la forme **d'attentats visant des civils PIEDS-NOIRS** : le 1<sup>er</sup> novembre c'est la Toussaint rouge).

- Dans les **années qui suivent**, les gouvernements de la **IVème République** refusent de négoier et, sans parler de « guerre », fournissent un effort militaire conséquent (en **1956**, c'est l'envoi du contingent : 350.000 soldats, surtout des jeunes hommes faisant leur service militaire). L'armée française est renforcée par les **SUPLÉTIFS** (70.000 combattants algériens luttant pour l'Algérie française, dont les **HARKIS**). De part et d'autre, des **exactions se multiplient** : attentats et actions de guérilla de la part du FLN ; arrestations de civils, répression et torture de la part de l'armée française, qui se lance dans de vastes « opérations de police » comme lors de la « **Bataille d'Alger** » (**1957**).

- La **guerre touche aussi la métropole**. Des manifestations en faveur de l'indépendance ont lieu, qui sont souvent durement réprimées (150 morts suite à la manifestation pacifique du 17 octobre **1961**, certaines victimes jetées dans la Seine). Des divisions apparaissent aussi **entre Français** : en **1961** est créée l'**OAS**, organisation terroriste refusant la politique conciliatrice que De Gaulle propose à partir de 1959 (il évoque alors la possible auto-détermination de l'Algérie). Ses membres commettent même un attentat contre De Gaulle, et sont responsables des violences tardives.

- En **mars 1962**, la signature des accords d'Évian entre le FLN et le gouvernement français, selon le souhait de De Gaulle, accorde l'indépendance à l'Algérie.

## BILAN

- La guerre d'Algérie constitue aussi **une guerre franco-française** (OAS et PIEDS-NOIRS opposés à la politique conciliatrice de De Gaulle)
- La guerre d'Algérie constitue aussi une **guerre algéro-algérienne** (le FLN n'hésite pas aussi à assassiner des harkis, perçus comme des traîtres).

### VIDEO RESSOURCE : [Quand l'histoire fait date, le massacre du 17 octobre 1961](#)

#### ✓ 2 - Bilan et blessures

[DOC. 2 p. 184] Dès la fin du conflit, le **bilan humain devient un enjeu mémoriel** et politique, car le décompte des victimes algériennes est complexe (le FLN étant une organisation clandestine). Chaque groupe de mémoire a intérêt à gonfler ou à sous-estimer le bilan. Les **historiens croisent les sources** pour tâcher de proposer des chiffres vraisemblables. Mais la question suscite des débats encore aujourd'hui, comme en témoigne ce tableau statistique.

Soldats français tués (1954-1962)	24 614 (source : Armée française)
Combattants algériens	141 000 (source : Armée française) 132 290 (source : Armée de libération nationale)
Civils algériens	de 250 000 à 430 000 (d'après les universitaires) « 1 500 000 martyrs » (discours du président Boumédiène, 1970)
Européens d'Algérie	2 788 tués, 3 000 à 9 000 disparus
Harkis	60 000 à 150 000 <sup>1</sup>

**Le bilan du conflit**

<sup>1</sup> Les historiens évaluent les victimes entre 60 000 et 80 000, certaines associations de harkis avancent le chiffre de 150 000.

**BLESSURES ET MÉMOIRES** - Malgré la paix, de **nombreuses blessures restent ouvertes**, donnant naissance à différents groupes de mémoire, qui ont chacun leur lecture de la guerre d'Algérie :

- Près d'un million de **PIEDS-NOIRS** rapatriés en France ont dû tout quitter : ils vivent leur départ comme une expatriation forcée.
- 40.000 **HARKIS** (*ex-supplétifs*) quittent aussi l'Algérie, où leur vie est menacée : ils sont relégués dans des camps de transit, dans une grande pauvreté (*dossier pp. 188-189*).
- Toute une génération de **SOLDATS FRANÇAIS CONSCRITS** sont revenus traumatisés, en particulier par les violences qu'on a leur demandé d'exercer : ils **enfouissent leurs souvenirs de la guerre**. D'autant qu'en **1962, l'amnistie des crimes** commis pendant le conflit permet aux pouvoirs publics d'occulter les débats autour de la torture.
- Les anciens combattants de **l'OAS** nourrissent une rancune tenace à l'égard du pouvoir gaulliste : ils acceptent tardivement de le soutenir en échange de lois d'amnistie.
- Les **combattants du FLN** s'engagent dès 1962 dans le processus de création d'un nouvel Etat : les nouveaux dirigeants du pays développent une mémoire officielle, qui légitime leur pouvoir.



(H5)

B - Histoire et mémoires du conflit en métropole

**JALON 2**

✓ 1 - Oublier la « sale guerre » : le tabou de la torture

**LE SILENCE** - A partir de 1962, on entre dans une **période d'amnésie**, que les autorités encouragent (par les lois d'amnistie des crimes commis, par la censure, etc.). Il s'agit d'oublier le conflit, d'en parler le moins possible. Les **raisons du silence sont nombreuses** : oublier une série de défaites (1940, 1954, etc.), évacuer le traumatisme des 2 millions de jeunes soldats appelés au total sur la période (et des violences commises au non de la **RAISON D'ÉTAT** : principe permettant à l'Etat de violer le droit au nom d'un intérêt supérieur), posture ouvertement anti-impérialiste et anticoloniale de De Gaulle dans les années 1960 etc. , Il s'agit aussi d'organiser l'oubli pour **masquer les divisions internes** pendant le conflit et pour donner l'illusion d'une unité nationale.

**TRAVAUX DES HISTORIENS** - La **pratique de la torture par l'armée française sort peu à peu de l'oubli** grâce aux travaux des historiens, qui agissent bien souvent aussi par militantisme. Comme **Pierre Vidal-Naquet** (militant anti-torture pendant le conflit) qui publie dix ans après la fin du conflit un essai d'histoire et de politique contemporaines : *La Torture dans la République* (1972). Cet ouvrage finalement précoce montre **qu'il n'y a pas de volonté de la part de l'État de mettre en place une « mémoire officielle »** : même s'il n'y a pas au XXème siècle de reconnaissance étatique de ces crimes de guerre, les documents ne sont pas censurés et les historiens peuvent y accéder.

→ **Textes 1 et 3 p. 186 : Comment les travaux des historiens permettent-ils de lutter contre la volonté des officiers militaires de minorer la pratique de la torture ?**

Face aux dénégations pendant et après la guerre, les historiens jouent un rôle essentiel. Pierre Vidal-Naquet, ancien résistant et favorable à l'indépendance algérienne, enquête à chaud dès 1956. Il recueille des informations précises sur une pratique systématique de la torture (par ingestion forcée d'eau ou décharges électriques). Son livre a provoqué les dénégations de plusieurs officiers, dont le général Massu : d'autres historiens, en s'appuyant sur des témoignages ont montré les contradictions des discours de plusieurs officiers. En 2001, Raphaëlle Branche livre dans sa thèse *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie* une interprétation globale de la torture en expliquant qu'il ne s'agit pas d'actes isolés. Pour elle, la torture apparaît comme autorisée par les dirigeants, pour garder l'Algérie française alors que le FLN progresse.

**UNE MÉMOIRE LIBÉRÉE ?** - Les travaux des historiens **contribuent à ce que la mémoire des pratiques de violence se réveillent**. La **culture a aussi joué un rôle important**. Dès **1966** sort *La Bataille d'Alger*, qui témoigne des difficultés à aborder sereinement la question des violences de guerre. Le film met en scène le colonel Mathieu, soldat fictif digne qui a une mission difficile, et qui doit utiliser des moyens exceptionnels, comme la torture. Cette pratique y est présentée comme efficace. Malgré tout le film est d'abord censuré, et deux cinémas projetant le film sont la cible d'attentats.

Quelques années plus tard, en **1972**, le film de René Vautier, *Avoir 20 ans dans les Aurès*, témoigne déjà d'**une évolution**. Antimilitariste et basé sur des témoignages d'anciens appelés, le film dénonce les méthodes de l'armée française. Il obtient le Prix de la critique au festival de Cannes. **Mais la question n'est pas apaisée pour autant**, et provoque des débats réguliers, encore au XXIème siècle.

✓ 2 - Du réveil des mémoires à la reconnaissance mémorielle

**RÉVEIL DES MEMOIRES** dans les années 1980-1990, porté par des groupes de mémoire :

- Les **HARKIS** : à partir des années 1970, les enfants de harkis se révoltent, autant pour souligner la dureté de leurs conditions de vie (grande pauvreté) que pour obtenir une reconnaissance nationale de l'histoire de leurs pères.

- Les **associations pieds-noirs** cultivent la « **nostalgérie** », illustrée par divers films produits dans les années 1980 (*Le Coup de Sirocco* d'Alexandre Arcady en 1979, etc.).

- A partir des **années 1990**, la parole des anciens jeunes soldats appelés se libère. Cela permet la multiplication des travaux d'historiens, la réalisation de documentaires (comme *Guerre d'Algérie, la déchirure*, sorti en 2012 et co-réalisé par l'historien Benjamin Stora), etc.

**RECONNAISSANCE MÉMORIELLE** - Ce réveil des mémoires couplé au travail des historiens conduit les pouvoirs publics à engager une politique de reconnaissance mémorielle.

- dès 1983, l'enseignement de la guerre entre dans les programmes scolaires (avec, néanmoins, des **débats** : en **2005** une loi demande que « les programmes scolaires reconnaissent le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord ». Cet article est supprimé l'année suivante, sous la pression des historiens qui refusent toute lecture « officielle » de l'histoire).

- en **1999**, la loi reconnaît **l'appellation de « guerre » d'Algérie** (et accorde donc le statut d'anciens combattants aux appelés de 1954-1962). Cette loi est votée alors que Jacques Chirac, lui-même ancien appelé en Algérie, est Président de la République. Il fait aussi ériger en **2002** un **mémorial aux soldats français et aux harkis** morts en Afrique du Nord.

- dans les **années 2010**, la reconnaissance s'oriente enfin sur le **terrain des violences de la guerre**. Ainsi François Hollande reconnaît en **2012** la responsabilité de l'État dans la répression de la manifestation du 17 octobre 1961, suite à la production l'année précédente du documentaire Ici on noie les Algériens. En **2021 Emmanuel Macron** a demandé pardon aux Harkis (**SUPPLÉTIFS**) suite à leur abandon par la République française, et a annoncé une loi de « reconnaissance et de réparation ».

**BILAN** - En France, si les mémoires de la guerre d'Algérie sont libérées, elles ne sont toujours pas apaisées. La reconnaissance mémorielle est incomplète que la question des violences de guerre. Le travail des historiens est par ailleurs loin d'être terminé : sa progression pourra peut-être permettre d'apaiser les tensions.

➔ **A VOIR : UN CONFLIT MEMORIEL :**

Quelle date pour commémorer les victimes de la guerre d'Algérie ?

**VIDEO RESSOURCE : 19 mars, date de la fin de la guerre d'Algérie ? Un débat vif.**

(H6)

C - Histoire et mémoires des anciens colonisés

JALON 2

✓ 1 - Des mémoires facteurs d'unité nationale, mais une histoire difficile à écrire

**DES MÉMOIRES CONFISQUÉES** - Dans les anciennes colonies, l'obtention de l'indépendance est d'abord un **objet de fierté**. Les guerres ayant permis d'y parvenir sont considérées comme des « **guerres de libération** » et célébrées comme telles. Les États nouvellement créés diffusent alors une mémoire officielle qui héroïse les grands hommes ayant agit pour l'indépendance, tels Hô Chi Minh au Vietnam, ou Gandhi en Inde. Ainsi en Algérie, **l'insurrection du 1er novembre 1954** (Toussaint rouge) entre dans le préambule de la Constitution comme un acte révolutionnaire et devient une fête nationale (« Fête de la Révolution »).

➔ **DOCUMENTS 1, 2 ET 5 pp. 190-191 : Pourquoi peut-on dire que l'histoire de la guerre d'Algérie est durablement confisquée par le pouvoir en Algérie ? Quels sont les objectifs de cette histoire officielle ?** Pour l'historien algérien Mohammed Harbi, ex-militant du FLN, l'Algérie devenue indépendante a été placée sous le joug d'un régime militaire (surtout après le putsch de 1965 perpétré par le colonel Boumédiène). Ce régime a cherché à contrôler la recherche historique, considérant que l'accès à l'indépendance avait été d'abord une affaire militaire (cette idée permettant de légitimer la prise de contrôle du pays par l'armée). Aussi, il s'agit de mettre en valeur les faits d'armes, de réaliser des biographies de combattants, de « figures héroïques », censées représenter un peuple en lutte. Cette histoire officielle nie « la diversité sociale et culturelle » algérienne, et donc nie l'existence de tensions pendant la guerre de libération (seul le rôle du FLN est mis en avant : celui joué par Messali Hadj et son MNA, concurrent du FLN, sont passés sous silence).

Les **objectifs de cette histoire officielle** sont d'abord politiques. Elle sert à justifier « la place de l'armée dans l'État depuis l'indépendance ». Ainsi, le grand monument aux martyrs d'Alger établit un lien entre les moudjahidin de la guerre d'indépendance et les soldats de l'armée algérienne contemporaine, qui en serait les héritiers. Cette histoire officielle cherche aussi à promouvoir l'unité de l'Algérie en développant une mémoire unanimiste : la pluralité des mémoires est étouffée. La décolonisation est présentée comme un soulèvement populaire unanime : c'est le **mythe du peuple uni face aux Français**.

**LE DIFFICILE TRAVAIL DES HISTORIENS** - Des **historiens algériens travaillent très tôt** sur l'histoire de l'indépendance - comme **MOHAMMED HARBI**, historien algérien exilé en France à la suite du coup d'État de 1965. Mais leurs **entreprises sont entravées** par le contrôle de l'histoire par le pouvoir (d'abord militaire puis, **depuis 1999**, quasi dictatorial du dirigeant nationaliste et ancien combattant de l'ALN **Abdelaziz Bouteflika**). Les sources manquent aussi (les indigènes, souvent illettrés, ont laissé peu d'archives écrites : la plupart des sources étaient celles du colonisateur).

**UNE MÉMOIRE OFFICIELLE QUI NE PASSE PLUS** - Au XXI<sup>ème</sup> siècle, la **perception du conflit évolue** : la jeunesse, majoritaire dans le pays, n'accepte plus la mémoire officielle. Ils la retournent même contre le pouvoir, puisque ce dernier tire sa légitimité de la Révolution algérienne. Ainsi les **manifestations anti Abdelaziz Bouteflika de 2019** ont repris le slogan – en français – de 1962 (« un seul héros le peuple »), mais **l'ont détourné** de son usage initial : à l'origine symbole de l'unité proclamée face à la puissance coloniale, il devient le slogan du peuple uni contre Bouteflika.

✓ 2 - L'impact géopolitique des mémoires : dépasser les rancœurs

**ENTRE COOPÉRATIONS...** - Dès 1962, la France et l'Algérie coopèrent étroitement, malgré les cicatrices du conflit. Cette coopération s'explique par des intérêts économiques mutuels, mais aussi par l'existence d'une très forte communauté d'origine algérienne en France (qui accueille la plus importante diaspora algérienne au monde : entre 2 et 5 millions d'individus). Ainsi les deux pays sont membres depuis 2008 de l'Union pour la Méditerranée. En **2012**, Abdelaziz Bouteflika et François Hollande ont signé une **déclaration sur « l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie »**. Cette coopération est en particulier **économique et militaire (la France et l'Algérie font front contre un ennemi commun : le terrorisme islamiste)**.

**... ET TENSIONS MÉMORIELLES** - Mais des **tensions demeurent**, qui témoignent de **mémoires non apaisées porteuses d'enjeux politiques forts**. Même si 60 % des foyers algériens comprennent et/ou pratiquent le français, l'Algérie refuse d'intégrer l'Organisation Internationale de la Francophonie. Malgré la reconnaissance de la responsabilité de l'État dans la répression de la manifestation du 17 octobre 1961, l'Algérie réclame des excuses officielles (il est question en Algérie de « massacre », qualifié de « crime d'État »). L'Algérie fait régulièrement des demandes de réparations : en **2005**, elle avait exigé que la France reconnaisse le « génocide » de la colonisation.

Les **mémoires peuvent donc s'opposer au sein d'un même État**, mais aussi être **sources de conflits géopolitiques**. Les historiens, par leur travail, peuvent permettre de faire vivre ces mémoires de manière plus sereine. Depuis quelques années, des historiens des deux pays dialoguent (c'est, en **2004**, la publication de *La Guerre d'Algérie* co-écrit par Benjamin Stora, historien français, et Mohammed Harbi). Mais actuellement, les **pressions des États et des groupes mémoriels** demeurent trop fortes pour qu'existe une véritable histoire transnationale du conflit.

### CONCLUSION

**L'histoire est au centre de multiples enjeux**, tant politiques que mémoriels. L'exemple des responsabilités des États dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale et celui des mémoires de la guerre d'Algérie le montrent. Pour expliquer les origines de la Grande Guerre, le débat historique - soumis à d'importants **enjeux politiques** - s'est longtemps focalisé sur la question de la responsabilité, et donc de la culpabilité (ici des vaincus). Après la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte de rapprochement franco-allemand, la question perd son caractère politique et les recherches historiques se déplacent vers de nouveaux objets. La polémique internationale est désormais close.

L'exemple de la guerre d'Algérie souligne, quant à lui, la **manière dont histoire et mémoires s'articulent**. En France, la volonté d'occultation du conflit par l'État n'a pu empêcher la résurgence des mémoires enfouies. Ces mémoires émanent, à partir des années 1970, des multiples acteurs de la guerre qui demandent reconnaissance ou réparation. Face à ces mémoires en concurrence, l'ouverture des archives permet aux historiens d'établir des faits vérifiables. Ces évolutions parallèles poussent les pouvoirs publics à entamer une politique de reconnaissance des multiples mémoires du conflit, même si cette reconnaissance demeure étouffée en Algérie, où l'État défend une histoire officielle.

### **(H BONUS)**

→ Cf. diaporama : **CONFRONTER 2 TEXTES (pp. 242-243)**